

HCR : Un camp de réfugiés burundais en Tanzanie bientôt fermé

UN News Centre, 19 décembre 2008 L'initiative du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le gouvernement tanzanien a prévu de fermer fin décembre le camp de Nduta hébergeant des réfugiés burundais dans le nord-ouest de la Tanzanie. «Le HCR procède actuellement au transfert des 10.000 réfugiés restants depuis Nduta vers le camp de Mtabila. En janvier, Mtabila sera l'unique camp en Tanzanie à accueillir les 46.450 réfugiés burundais restants, des réfugiés qui avaient fui leur pays dans les années 1990», a déclaré le porte-parole du HCR Ron Redmond lors de son point de presse vendredi au Palais des Nations à Genève.

«Depuis quasiment quatre décennies, la Tanzanie est le principal pays d'accueil de centaines de milliers de réfugiés burundais qui ont fui, principalement en deux vagues, les tensions ethniques et les conflits armés survenus dans leur pays : la première vague est arrivée au début des années 1970 et la seconde dans les années 1990. En 2000, les Burundais constituaient l'une des plus importantes populations réfugiées au monde – juste après les réfugiés afghans – a-t-il expliqué. Le rapatriement volontaire, organisé par le HCR pour les réfugiés burundais qui ont fui leur pays dans les années 1990, a commencé en 2002 et a été l'une des opérations les plus réussies sur le continent africain. «Nous avons organisé et assisté le retour de quelque 357.000 réfugiés, dont 63.000 d'entre eux cette année. De plus, de nombreux réfugiés sont rentrés par leurs propres moyens et ils ont reçu une assistance à leur arrivée au Burundi. Nous estimons qu'au total, depuis six ans, plus de 470.000 Burundais sont rentrés chez eux depuis la Tanzanie et d'autres pays d'asile», a dit M.Redmond. Par ailleurs, dans le cadre d'une autre opération de rapatriement concernant les réfugiés burundais «arrivés en 1972» et qui a été lancée en mars 2008, 30.000 autres personnes sont rentrées au Burundi. Le dénouement est intervenu en 2007 lorsque le gouvernement tanzanien a indiqué son intention de fermer ce que l'on appelle les «anciennes zones d'installation» accueillant des réfugiés burundais arrivés en 1972. Les gouvernements de Tanzanie et du Burundi ont exprimé leur souhait de trouver des solutions durables pour ces réfugiés et ils ont travaillé avec le HCR sur une stratégie, mettant ainsi un terme à ce chapitre de déplacement interminable. La Tanzanie a offert l'intégration locale, comportant la naturalisation et la citoyenneté, à ces réfugiés burundais qui ont fui leur patrie en 1972 et qui espèrent rester en Tanzanie. Cette année, quelque 165.000 réfugiés ont demandé la nationalité tanzanienne. Ces demandes sont en cours de traitement par des équipes de fonctionnaires tanzaniens au sein des services d'immigration, de la police et d'autres services compétents.